



CONSIGNES D'ENTRETIEN ZEOMOP

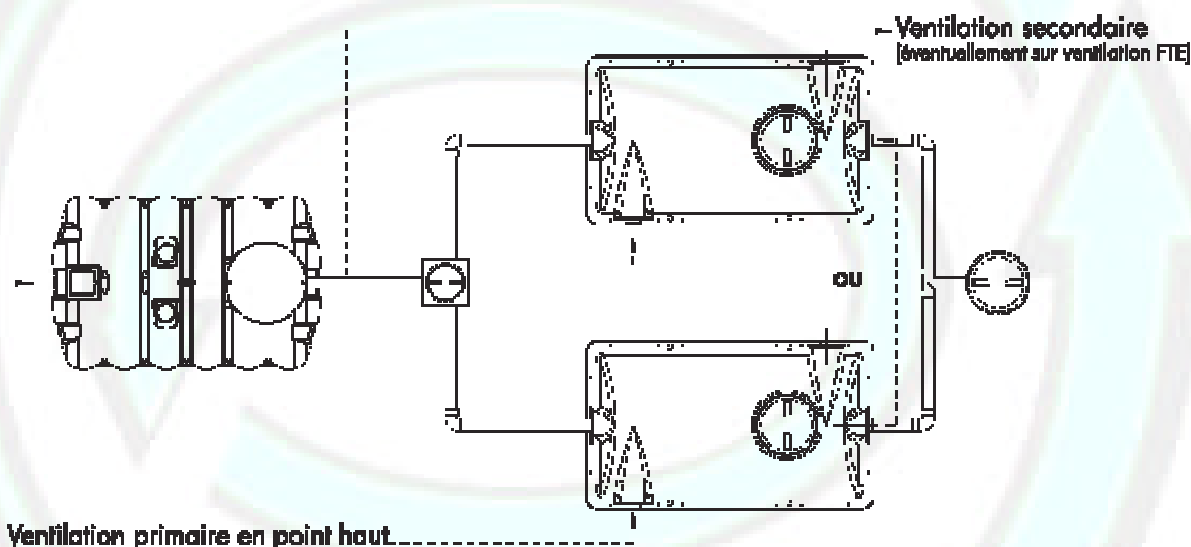
E113

1^{ère} Ed. 11/04

Réf. fiche technique 6055

Installation de l'appareil

- L'appareil doit être posé sur un lit de sable parfaitement compacté et stabilisé afin de limiter toute survenue de contre-pente après remblaiement.
- Le plateau d'épandage doit être parfaitement de niveau lors de l'installation : ce contrôle se fait par contrôle du niveau de la génératrice supérieure du capot.
- S'assurer de la connexion des entrées et sortie, ainsi qu'une bonne connexion des ventilations selon le schéma suivant :



Nota : les ventilations primaires et secondaires peuvent être indépendantes de celles de la fosse. Si tel est le cas, s'assurer que l'extraction est plus basse que l'aspiration (pour générer une différence de pression compatible avec la circulation d'air) et que la hauteur minimale d'extraction soit à plus de 2 m au dessus du sol dans un endroit bien ventilé. Sinon, utiliser un filtre à air de type « Olfamop » positionné en entrée et sortie d'air.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN REGULIER (au minimum tous les 4 ans)

- Prévoir un nettoyage du système de collecte des eaux et d'aération, situé en fond de cuve. Le nettoyage sera effectué en 2 temps :
 - Introduction d'un furet par la société chargée de l'entretien pour un nettoyage par injection d'eau claire par le tube PVC Ø100 situé au droit du trou d'homme
 - Elimination des résidus (boues et autres matières décantables éventuelles) s'étant accumulés sur le plateau d'épandage.

Nota : cette manoeuvre est à réaliser si le contrôle régulier visuel par le trou d'homme (1 fois par semestre minimum) montre un début de colmatage des orifices de répartition de l'eau à traiter situés sur le plateau.

Suite à ces manipulations, le ZEOMOP peut être remis en service.

- La durée de vie du massif filtrant est de plus de 10 ans en moyenne (variable en fonction des conditions d'utilisation permanente ou non de l'habitation et de l'entretien de la fosse).
- En cas de montée en charge du ZEOMOP indépendamment de l'état de surface du plateau d'épandage ou en cas de dégradation de la qualité des eaux rejetées, il est conseillé de procéder au remplacement du matériau filtrant.
- Remplacement du massif filtrant :
 - Retirer le capot du ZEOMOP
 - Vidanger la totalité du volume du ZEOMOP (gravier réutilisable)
 - Remplir le ZEOMOP de la manière suivante :
 - ◆ Ajouter le gravier de fond (15 cm d'épaisseur)
 - ◆ Placer la géogrid
 - ◆ Ajouter le « matériau 1 » - arroser d'eau claire
 - ◆ Ajouter le « matériau 2 » - arroser d'eau claire
 - ◆ Placer le géotextile
 - ◆ Ajouter le gravier de surface
 - ◆ Placer le plateau
 - ◆ Fermer le ZEOMOP

--	--	--	--	--

Document non contractuel. Cotes et valeurs sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

10 RUE RICHEDOUX
50480 SAINTE-MERE-EGLISE
TEL : + 33 (0)2.33.95.88.00 FAX : + 33 (0)2.33.21.50.75
Internet : www.simop.fr - E-mail : simop@simop.fr

